

**RAPPORT N° 02/6-05**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2002**  
**BUDGET ANNEXE EAU**

Afin de réaliser les réajustements nécessaires aux inscriptions budgétaires, je vous demande de m'autoriser à apporter les modifications suivantes au Budget Annexe de l'Eau pour 2002 :

- \* 5 620 780,38 € en Section d'Investissement,
- \* 2 719 465,99 € en Section d'Exploitation.

Les opérations sont détaillées dans les tableaux figurant en annexe.

Les mouvements portent sur la reprise des résultats constatés au Compte Administratif de l'Eau de l'exercice 2001, ainsi que sur les restes à réaliser.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



DELIBERATION N° 02/6-05  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 4 octobre 2002

OBJET

BUDGET ANNEXE DE L'EAU  
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2002

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 02/6-05 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

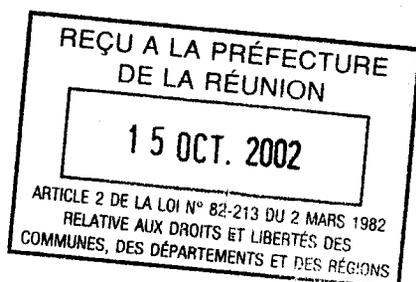
**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE  
(8 abstentions, dont 1 vote par procuration)**

Adopte le Budget Supplémentaire 2002 / Annexe Eau qui s'élève :

- |   |                 |
|---|-----------------|
| * à la Section d'Investissement, à hauteur de | 5 620 780,38 €, |
| * à la Section d'Exploitation, à hauteur de   | 2 719 465,99 €. |

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



# BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2002

## BUDGET ANNEXE DE L'EAU

### Section d'investissement

ART.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	DEPENSES	RECETTES
	DEPENSES REPORTEES	-	3 274 499,06	
	RECETTES REPORTEES	-		563 405,47
001	Déficit antérieur reporté	-	51 040,32	
005	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement (Mouvt. Ordre)	299 382,43		2 657 374,91
13918	Subventions d'équipement inscrites au compte de résultat (Mouvt. Ordre)	-	2 525 241,00	
106	Réserves	-		2 400 000,00
2313	Travaux d'A.E.P. Extensions divers réseaux	398 454,62	-230 000,00	
	TOTAL.....		5 620 780,38	5 620 780,38

P.M. Budget précédent = budget primitif

# BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2002

## BUDGET ANNEXE DE L'EAU - par chapitre

### Section d'investissement - dépenses

CHAP.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	CREDITS REPORTEES	PROP. NOUVELLES	VOTE C.M.
001	Déficit antérieur reporté	-	51 040,32		51 040,32
13	Subventions d'équipement inscrites au compte de résultat			2 525 241,00	2 525 241,00
20	Immobilisations incorporelles	27 888,87	92 221,20		92 221,20
23	Immobilisations en cours	398 454,62	3 182 277,86	-230 000,00	2 952 277,86
	TOTAL.....	426 343,50	3 325 539,38	2 295 241,00	5 620 780,38

P.M. Budget précédent = budget primitif

# BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2002

## BUDGET ANNEXE DE L'EAU - par chapitre

### Section d'investissement - recettes

CHAP.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	CREDITS REPORTEES	PROP. NOUVELLES	VOTE C.M.
005	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	299 382,43		2 657 374,91	2 657 374,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	-		2 400 000,00	2 400 000,00
13	Subventions d'équipement	-	563 405,47		563 405,47
	TOTAL.....	299 382,43	563 405,47	5 057 374,91	5 620 780,38

P.M. Budget précédent = budget primitif

# BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2002

## BUDGET ANNEXE DE L'EAU

### Section d'Exploitation

CHAP.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	DEPENSES	RECETTES
	DEPENSES REPORTEES		18 504,85	
002	Excédents antérieurs reportés	-		155 559,99
006	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	299 382,43	2 657 374,91	
6095	Ristourne			38 665,00
6611	Intérêts des emprunts		4 921,23	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion		38 665,00	
777	Quote part subvention d'investissement porté au compte de résultat (Mouv. Ordre)			2 525 241,00
TOTAL.....	.....		2 719 465,99	2 719 465,99

P.M. Budget précédent =budget primitif

# BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2002

## BUDGET ANNEXE DE L'EAU - par chapitre

### Section d'Exploitation - dépenses

CHAP.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	CREDITS REPORTEES	PROP. NOUVELLES	VOTE C.M.
006	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	299 382,43		2 657 374,91	2 657 374,91
61	Services Extérieurs	-	18 504,85	18 504,85	18 504,85
66	Intérêts des emprunts	-		4 921,23	4 921,23
67	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	-		38 665,00	38 665,00
	<b>TOTAL .....</b>	<b>299 382,43</b>	<b>18 504,85</b>	<b>2 700 961,14</b>	<b>2 719 465,99</b>

P.M. Budget précédent = budget primitif

# BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2002

## BUDGET ANNEXE DE L'EAU - par chapitre

### Section d'Exploitation - recettes

CHAP.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	CREDITS REPORTEES	PROP. NOUVELLES	VOTE C.M.
002	Excédents antérieurs reportés	-		155 559,99	155 559,99
60				38 665,00	38 665,00
77				2 525 241,00	2 525 241,00
	<b>TOTAL .....</b>			<b>2 719 465,99</b>	<b>2 719 465,99</b>

P.M. Budget précédent = budget primitif

# ARRETE - SIGNATURES

\* 4 votes par procuration  
1 élu intéressé.

Nombre de membres en exercice.....  
Nombre de membres présents.....  
Nombre de suffrages exprimés.....

140  
130  
130 \*

VOTES : Pour.....  
Contre.....  
Abstentions.....

40  
000

Date de convocation : 27.09.2002

Présenté par le Maire,

A Saint-Denis....., le 14 octobre 2002

Le Maire

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en sixième séance annuelle

A Saint-Denis....., le 14 octobre 2002.

Les membres du Conseil Municipal

REÇU À LA PRÉFECTURE  
DE LA RÉUNION  
15 OCT. 2002  
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982  
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES  
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

*[The page contains numerous handwritten signatures and scribbles in black ink, covering most of the document area.]*

REÇU A LA PREFECTURE  
DE LA RÉUNION  
15 OCT. 2002  
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 63-213 DU 2 MARS 1962  
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES  
COMMUNES, DES DÉPARTMENTS ET DES RÉGIONS

Certifie exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture,  
le.....et de la publication le .....

A....., le.....



Hôtel de Ville, le **27 SEP. 2002**  
LE MAIRE DE SAINT-DENIS

**Secrétariat  
du Conseil Municipal**

*CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 4 OCTOBRE 2002  
727/2002 / GLS / HP / CF*

Madame, Monsieur,  
Chère (Cher) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli :

- l'Ordre du Jour -dont Avis des Commissions-,
- les Rapports et projets de Délibérations -dont annexes éventuelles y relatives-,

**(au total, CINQ FASCICULES RELIES -1/5 à 5/5-)**

qui seront soumis à votre examen lors du **CONSEIL MUNICIPAL** réuni en **SIXIEME SEANCE ANNUELLE**

le **VENDREDI 4 OCTOBRE 2002**, à **15 h 00**,  
en la **Salle Polyvalente** de l'**Hôtel de Ville**.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chère (Cher) Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Maire absent  
Le Premier Adjoint  
Jean-Jacques MOREL**

